



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du Lundi 30 septembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi trente septembre à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, à la salle « Légion d'honneur » de l'Hôtel de Ville de Soissons, pour sa séance (Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons).

Date de la convocation :

23 septembre 2024

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	23	1	22

Sous la Présidence de M. Loïc LALYS, président du SITUS

Présents : Mme BERGÉ Séverine, Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme DENUNCQ, Isabelle, Mme LALUC Sylvie, Mme MARTIN Nathalie, Mme VOYEUX Eliane, M. BOURGEOIS Guillaume, M. COUTEAU Jean-Marie, M. COUVREUX Claude, M. DESPREZ Didier, M. DESUMEUR Alex, M. DEULCEUX Christian, M. D'HIVER Gérard, Mr ENGRAND Olivier, M. FAUCON Emilien, M. LALYS Loïc, M. MADIOT Claude, M. PAGANO Jean-Baptiste, M. PHILIPON Vincent, M. ROUTIER Thierry, M. WALLE Dominique

Présent non votant : Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme COUPEZ Sylvie

Pouvoir :

M. CHOQUENET Vincent donne pouvoir à M. MADIOT Claude

Secrétaire de séance : M. PAGANO Jean-Baptiste

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme AIT OUMEZIANE Djedjiga, Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza, Mr LAUTIER Romain

Le absents sont excusés

Election de la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent**Rapport****N°4**

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016,

Vu les dispositions des articles L. 1414-1 et L. 1414-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il doit être mis en place une Commission d'Appel d'Offres (CAO) dont la composition est celle de la commission prévue à l'article L. 1411-5 II du CGCT, c'est-à-dire de la commission réunie dans le cadre des procédures d'attribution d'une délégation de service public.

Pour le SITUS, la CAO se compose de la personne habilitée à signer les marchés publics concernés, ou son représentant, président de la commission et 5 membres titulaires élus à la représentation proportionnelle au plus fort (article L. 1411-5 II a du CGCT). Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Les candidatures prennent la forme d'une liste (articles D. 1411-5 et L. 2121-21 du CGCT).

Chaque membre de l'assemblée délibérante s'exprime en faveur d'une liste, entière, « sans panachage, ni vote préférentiel » (article I du décret -article D. 1411.3 1^{er} alinéa du CGCT).

Le Comité Syndical décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent.

La liste ci-dessous est proposée :

Membres titulaires

- M. BOURGEOIS Guillaume
- M. D'HIVER Gérard
- M. FAUCON Emilien
- M. PAGANO Jean-Baptiste
- M. PHILIPON Vincent

Membres suppléants

- Mme MARTIN Nathalie
- M. COUTEAU Jean-Marie
- M. DEULCEUX Christian
- M. MADIOT Claude
- M. ROUTIER Thierry

Il est ensuite procédé au vote à main-levée suite à l'accord de l'ensemble des membres du Comité Syndical.

- Nombre de votants : 22
- Suffrages exprimés : 22
- La liste ci-dessus composée obtient : 22

DELIBERATION

Sont ainsi déclarés élus :

Membres titulaires

- M. BOURGEOIS Guillaume
- M. D'HIVER Gérard
- M. FAUCON Emilien
- M. PAGANO Jean-Baptiste
- M. PHILIPON Vincent

Membres suppléants

- Mme MARTIN Nathalie
- M. COUTEAU Jean-Marie
- M. DEULCEUX Christian
- M. MADIOT Claude
- M. ROUTIER Thierry

pour faire partie avec Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, Président de droit, de la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent.

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 1^{er} octobre 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Loïc LALYS

